

Commission scolaire Western Québec

# Plan stratégique

Approuvé par le Conseil des commissaires

Le 29 juin 2010



## **PRÉAMBULE**

La valeur et la mesure d'un plan stratégique résident dans sa capacité à fournir à une organisation une façon systématique de résoudre ses problèmes, y compris les incertitudes futures. Pour la Commission scolaire Western Québec, un tel plan devrait établir un processus et un cadre général pour la prise de décisions concernant nos résultats futurs, la manière dont ces résultats seront atteints et la façon dont les progrès réalisés seront mesurés, suivis et évalués. Il devrait prévoir la consécration d'efforts et de ressources aux objectifs généraux à long terme et aux objectifs stratégiques, tout en fournissant un fondement pour les activités opérationnelles à court terme. La plus importante de ces décisions opérationnelles est la répartition des sommes prévues au budget. Le plan stratégique et le plan budgétaire opérationnel doivent être conçus de manière à créer, ensemble, un climat et une culture axés sur l'excellence – dans notre cas, l'excellence en enseignement et en apprentissage. Le plan stratégique doit favoriser une réussite croissante d'année en année afin d'établir un modèle de rendement sans cesse accru. Ces principes fondamentaux s'appliquent à tous les intervenants et doivent être pris en compte par tous ces derniers.

## **VISION ET ÉNONCÉ DE MISSION**

*La Commission scolaire Western Québec, qui couvre un territoire vaste et diversifié, est un système scolaire anglophone voué au développement d'apprenants permanents, qui contribuent à la société et sont préparés pour l'avenir.*

*Nous sommes voués à l'excellence académique, à un enseignement de qualité et au développement social, émotionnel et moral.*

*Nous respectons et défendons les droits et les responsabilités de l'individu tout en maintenant un apprentissage axé sur l'étudiant dans un environnement sûr et sain.*

*Nous apprécions nos parents et nos communautés comme des partenaires qui collaborent avec nous en vue d'enrichir nos programmes et d'atteindre nos buts.*

## **ORIENTATION DU PLAN STRATÉGIQUE**

Avant d'entreprendre toute initiative clé énoncée dans notre plan stratégique et notre entente de partenariat, la Commission scolaire Western Québec doit garder à l'esprit trois principes clés :

1. L'initiative doit être durable et doit pouvoir être maintenue
2. Elle doit être accessible à tous
3. Elle doit offrir les mêmes possibilités à tous

Nous devons respecter ces principes quand nous élaborons un plan d'action visant à nous permettre de relever les principaux défis auxquels nous faisons face :

1. Maintenir des écoles et des centres viables dans les collectivités, malgré la baisse des taux d'inscription
2. Augmenter les taux de diplomation dans tous les secteurs
3. Augmenter les taux de qualification dans tous les secteurs
4. Comblent le « fossé de rendement » dans tous les secteurs

Les méthodes de communication et de partage d'information doivent être fondées à la fois sur le plan stratégique et les plans de réussite scolaire, qui doivent comporter les éléments suivants :

1. Délimitation claire des mandats et des responsabilités
2. Établissement d'outils d'évaluation adéquats
3. Établissement de cibles, d'objectifs et de repères pour la présentation de données pertinentes

## **ORIENTATIONS ET OBJECTIFS STRATÉGIQUES**

La Commission scolaire Western Québec doit continuer à développer et à appuyer une organisation d'apprentissage et des communautés d'apprentissage individuelles vouées à l'apprentissage permanent.

**Orientation stratégique n° 1:** Continuer à augmenter le rendement individuel des élèves  
Inclure les orientations suivantes du MELS :

- a. Augmenter le taux de diplomation chez les moins de 20 ans
- b. Améliorer la maîtrise du Français langue seconde et de l'Anglais langue maternelle
- c. Augmenter le taux de réussite chez les élèves handicapés ou les élèves en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage
- d. Augmenter le nombre d'apprenants de moins de 20 ans qui optent pour les parcours de formation axée sur l'emploi

**Orientation stratégique n° 2 :** Promouvoir le perfectionnement professionnel du personnel enseignant et l'apprentissage dans une culture axée sur des pratiques exemplaires (partenariats d'apprentissage)

**Orientation stratégique n° 3 :** Établir des communautés d'apprentissage scolaire durables (enseignement et organisation)

Inclure l'orientation suivante du MELS :

- a. Améliorer l'environnement sain et sécuritaire dans les écoles/centres

L'entente de partenariat (ci-jointe) indique clairement nos lignes d'intervention, les résultats visés et les méthodes d'évaluation de l'atteinte des objectifs.

## **GESTION DES CONNAISSANCES**

C'est le véhicule qui permet d'assurer la qualité de l'enseignement que nous fournissons à nos apprenants. Elle nous oblige, en tant qu'individus, à nous améliorer d'année en année. Elle nous oblige aussi, en tant qu'organisation, à tirer des leçons non seulement de nos propres succès et échecs, mais également de ceux des autres. Enfin, les connaissances et expériences passées doivent être tenues en haute estime et protégées de manière à bâtir un fondement de plus en plus riche et solide sur lequel nous appuyer. Les composantes en sont :

1. Repérer les détenteurs de connaissances
2. Organiser le partage des connaissances
3. S'assurer que nous possédons les compétences nécessaires pour partager les connaissances
4. Saisir les connaissances
5. Revoir – Réfléchir – Raffiner

Devenir une communauté d'apprentissage riche en connaissances nous permettra de démontrer clairement la valeur ajoutée que nous offrons à chaque apprenant ou service. Nous cherchons à améliorer le rendement en ce qui a trait à la réussite scolaire, la prestation des services et l'organisation, ainsi que les partenariats d'apprentissage en veillant à ce que tous les membres de notre organisation s'améliorent d'année en année.

**Le statu quo n'est JAMAIS acceptable...**

**CHAQUE MEMBRE DE NOTRE SYSTÈME A LA RESPONSABILITÉ MORALE DE PARTAGER SES CONNAISSANCES!**